



PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU VENDREDI 9 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 9 juillet à 10h00, le Bureau Syndical du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le vendredi 2 juillet 2021, s'est réuni, en séance publique, au SDEC ÉNERGIE, dans l'Espace Marcel RESTOUT, sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Présents :

Madame BAREAU Anne-Marie, Madame FLEURY Catherine, Madame GOURNEY-LECONTE Catherine, Madame LAMBINET-PELLE Nadine, Monsieur BOUGAULT Rémi, Monsieur CAPOËN Philippe, Monsieur CHÉRON Denis, Monsieur GERMAIN Patrice, Monsieur GUÉGUÉNIAT Franck, Monsieur GUILLOUARD Jean-Luc, Monsieur HEURTIN Jean-Yves, Monsieur LAGALLE Philippe, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LECERF Marc, Monsieur LEPAULMIER Jean, Monsieur MALOISEL Gilles, Monsieur POISSON Cédric, Monsieur POULAIN Gérard.

Absents ou excusés :

Madame BARILLON Brigitte, Monsieur BOUJRAD Abderrahman, Monsieur GIRARD Henri, Monsieur JEANNENEZ Patrick, Monsieur MORIN Christophe.

Autres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur GUIMBRETIERE Hervé a donné pouvoir à Monsieur LAGALLE Philippe, Monsieur RUON Vincent a donné pouvoir à Monsieur POISSON Cédric.

Secrétaire de séance : Monsieur POISSON Cédric a été nommé secrétaire de séance.

Le Bureau Syndical étant composé de 25 membres en exercice et conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la sortie de crise sanitaire et prolongeant jusqu'au 30 septembre 2021 les dispositions de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, le quorum (tiers des membres en exercice) est donc de 9. Madame la Présidente constatant la présence de 18 membres à l'ouverture de la séance, le Bureau Syndical peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est conforme à la convocation.

I. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

1. Approbation du procès-verbal du 11 juin 2021
2. Compte-rendu des décisions de la Présidente
3. Compte-rendu des délégations
4. Marchés Publics
5. Transferts de compétences
6. Actualités
7. Echéances 2ème semestre 2021

II. TRAVAUX DES COMMISSIONS

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

8. Plan de formation
9. Adhésion au CNAS
10. Elections professionnelles du Comité Technique
11. Extension du bénéfice du RIFSEEP au cadre d'emploi des agents de maîtrise
12. Principales obligations applicables dans le cadre de la passation des marchés publics
13. Mise en place de la M57

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

14. Consultation du SDEC ÉNERGIE sur l'établissement de deux nouveaux zonages et la révision d'un troisième zonage

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

15. Aides aux extensions pour activités économiques et ouvrages communaux et intercommunaux
16. Aides aux extensions pour sites privés

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

17. Soutiens financiers à la rénovation énergétique

TRANSITION ENERGETIQUE

18. Modalités de calcul du forfait d'exploitation des chaufferies bois
19. Convention pour le financement du projet de réseau technique de distribution de chaleur bois à OUILLY LE TESSON
20. Plan de financement pour la création d'une chaufferie bois énergie - Mairie de Cormolain
21. Convention de partage des frais juridiques avec la Communauté de Communes Cœur de Nacre pour le projet photovoltaïque de la ZAC de la Fossette
22. Révision des droits de cession de l'exposition 2050

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

23. Programme de raccordement du réseau public d'électricité - 6ème tranche 2021
24. Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2021
25. Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 4ème tranche 2021
26. Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

27. Eclairage public (EP) et Signalisation Lumineuse (SL) - 5èmes Tranches de travaux 2021
28. Convention éclairage public pour le renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans à Vignats
29. Vente de certificats d'économies d'énergies du SDEC ENERGIE

I - COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENTE

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 JUIN 2021

Madame la Présidente soumet au Bureau Syndical le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2021, qui leur a été transmis avec leur convocation.

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2021 est approuvé.

2) COMPTE-RENDU DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE rend compte des décisions prises, depuis le Bureau Syndical du 11 juin dernier, en vertu de la délégation du Comité Syndical du 13 octobre 2020, à savoir :

Mobilité	Acquisition d'un véhicule électrique - Aides financières	Condé en Normandie
		Isigny sur Mer
Transition Énergétique	Audits énergétiques - Aides financières : Epaney, Ernes et Cagny	
	Adhésion de la commune de Campigny au Service de Conseil en Energie Partagé pour le suivi des consommations et dépenses d'énergies de ses bâtiments (CEP-niveau 1)	
	Convention de partenariat avec Biomasse Normandie pour la filière bois	
	Compétence Contribution à la Transition Energétique : validation du financement du plan d'actions 2021 de la commune de Trévières	
	Maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une chaufferie bois plaquette et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Landelles-et-Coupigny	
Subvention	Subvention 2021 - Handi'chien	
Cartographie et usages numériques	Mutualisation d'une solution logicielle pour l'application du droit des sols avec la commune de SAINT-SYLVAIN	
Eclairage public	Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (gymnase et dojo pour la commune de Potigny)	

Le Bureau Syndical prend acte de l'ensemble des décisions présentées, publiées et mises en œuvre depuis le Bureau Syndical du 11 juin 2021.

3) COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL A LA PRESIDENTE

Madame la Présidente rend compte des délégations qu'elle a reçues et notamment des dépenses effectuées depuis le Bureau Syndical du 11 juin dernier. La liste, jointe en annexe, a été transmise aux élus préalablement à la réunion.

Le Bureau Syndical prend acte de ces délégations.

4) MARCHES PUBLICS

o Consultations en cours

Objet	Type de procédure
Fourniture et installation d'une chaufferie à granulés sur la commune de Cormolain	Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable
Maintenance et évolution des solutions logicielles SYECL et X'MAP (pour la gestion et l'exploitation des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse)	
Traitement dématérialisé et acheminement des déclarations de projets de travaux (DT), d'intention de commencement de travaux (DICT), des DT DICT conjoints et des avis de travaux urgents (ATU)	Procédure adaptée

Le Bureau Syndical prend acte des consultations en cours.

o Résultats de consultations, nécessitant délibération (Procédure adaptée)

Objet	Lot	Attributaire
Fourniture de panneaux à messages variables posés sur des mâts indépendants	n° 1 - simple face monochrome - format paysage	CHARVET INDUSTRIES
	n° 2 - simple face monochrome - format portrait	CHARVET INDUSTRIES
	n° 3 - simple face couleur - format paysage	CHARVET INDUSTRIES
	n° 4 - simple face couleur - format portrait	CHARVET INDUSTRIES

Après ces exposés et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'attribuer le lot 1 de l'accord-cadre à l'entreprise CHARVET INDUSTRIES pour un montant sur la base du DQE de 50 732,76 € HT ;*
- *DECIDE d'attribuer le lot 2 de l'accord-cadre à l'entreprise CHARVET INDUSTRIES pour un montant sur la base du DQE de 47 465,08 € HT ;*
- *DECIDE d'attribuer le lot 3 de l'accord-cadre à l'entreprise CHARVET INDUSTRIES pour un montant sur la base du DQE de 68 046,00 € HT ;*
- *DECIDE d'attribuer le lot 4 de l'accord-cadre à l'entreprise CHARVET INDUSTRIES pour un montant sur la base du DQE de 59 771,52 € HT ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et de tout acte s'y rapportant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant.*

○ **Résultats de consultations, ne nécessitant pas délibération (Appels d'offres ouverts)**

Madame la Présidente invite Monsieur Bruno DELIQUE, Directeur Général des Services, à rendre compte des résultats des consultations suivantes :

Objet		Attributaire
Supervision, exploitation et maintenance d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables		GT FORLUX
Fourniture de luminaires peints pour éclairage routier		SIMON LIGHTING
Travaux de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité 2022	Lot 1 : Bessin - Bocage	<i>Inacceptable</i>
	Lot 2 : Caen la Mer et ses environs - Suisse Normande et Pays de Falaise	<i>Inacceptable</i>
	Lot 3 : Pays d'Auge Nord et Pays d'auge Sud	Réseaux Environnement

▪ **Travaux souterrains sur les réseaux :**

Attributaire		
Lot 3	CC Isigny-Omaha Intercom	STURNO / TEIM
Lot 4	CC Bayeux intercom	STURNO / TEIM
Lot 5	CC Seuelles Terre et Mer	STEPELEC
Lot 6	CC Cœur de Nacre - CU Caen la Mer Ouest	GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX
Lot 7	CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge - CU Caen la Mer Nord	GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX
Lot 8	CC Cœur Côte Fleurie - CC du Pays d'Honfleur et Beuzeville	SPIE CityNetworks / Réseaux Environnement
Lot 9	CC Terre D'Auge	TRP NORMANDIE
Lot 10	CA Lisieux Normandie	STEPELEC
Lot 12	CC du Pays de Falaise	SORAPEL / SATO
Lot 13	CC Cingal-Suisse Normande	STEPELEC
Lot 14	CC Vallées de L'Orne et de L'Odon - CU Caen la Mer Sud	SORAPEL / SATO
Lot 15	CC Intercom de la Vire au Noireau	STURNO / TEIM
Lot 16	CC Pré Bocage Intercom	STEPELEC

▪ **Travaux aériens et souterrains sur les réseaux :**

Attributaire		
Lot 1	Aérien - Calvados Ouest	<i>Inacceptable</i>
Lot 2	Aérien - Calvados Est	<i>Inacceptable</i>
Lot 11	Souterrain - CC Val Es Dunes - CU Caen la Mer Centre et Est	<i>Inacceptable</i>

▪ **Achat groupé d'électricité - Valorisation des droits ARENH :**

Attributaire		
Lot 1	EDF	Pas de décision à prendre
Lot 2	XELAN	Surveillance quotidienne des cours de l'électricité
Lot 3	TOTAL ENERGIES	Gain ARENH
Lot 4	EDF	Pas de décision à prendre
Lot 5	Sans objet (électricité 100% renouvelable)	

- **Accord cadre - Marché subséquent n° 3 - Fourniture de postes de transformation et de transformateurs :**

Attributaire		
Lot 1	PSSA PSSB	NON ATTRIBUE
Lot 2	H59 TPC	NON ATTRIBUE
Lot 3	H59 NON TPC	NON ATTRIBUE
Lot 4	H61	NON ATTRIBUE
Lot 5	PRCS	NON ATTRIBUE
Lot 6	Armoires de coupure HTA	NON ATTRIBUE
Lot 7	PUC	NON ATTRIBUE
Lot 8	PAC	NON ATTRIBUE

Le Bureau Syndical prend acte de ces communications.

- **Reconductions de marchés :**

Objet		Titulaire (s)	Durée (mois)	Prise d'effet	Fin maxi	Nbre de reconduction
Traitement des poteaux bois déposés		SRB	12	11/10/2018	10/10/2022	3
Accord-cadre fourniture de bornes	Lot 1 - IRVE de 22 kVA	E-TOTEM / DBT / LRP	24	25/09/2019	24/09/2023	1
	Lot 2 - IRVE de 50 kVA					
	Lot 3 - IRVE de 100 kVA					

Le Bureau Syndical prend acte de la mise en œuvre de ces reconductions de marchés.

- **Sous-traitances :**

Dans le cadre de ses marchés de travaux, le SDEC ÉNERGIE a été saisi des demandes de sous-traitances suivantes pour l'année 2021 :

Marchés	Lot	Titulaire	Sous-traitant	Nature des prestations sous-traitées	Montant HT
Travaux et maintenance EP / SL	5 - Pays d'Auge Nord	CITELUM	EMES	Prestation de relevé, réglage et entretien de contrôleur de feu	10 000 €
Construction d'une chaufferie à Courtonne-la-Meurdrac	2 - Chauffage	IDEX ENERGIES	ATOUT ENERGIE	Pose d'un conduit de fumisterie	3 000 €
			MULTI RESEAU	Pose de réseau	5 324 €
			CCP CHAUFFAGE	Tuyautage, raccordement hydraulique chaufferie et sous-station	21 500 €

Le Bureau Syndical prend acte de la mise en œuvre de ces sous-traitances.

5) TRANSFERTS DE COMPETENCES

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1^{er} janvier 2017, Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de se prononcer sur les demandes de transferts de compétences suivantes, enregistrées depuis le Bureau Syndical du 7 mai 2021 :

○ **Transfert de la compétence « Gaz »**

Collectivité	Date de la délibération	Convention
COQUAINVILLIERS	31 mai 2021	Commune non desservie

○ **Transfert de la compétence « Energies Renouvelables »**

Collectivité	Date de la délibération	Projet
OUILLY-LE-TESSON	15 juin 2021	Mise en place d'une chaufferie bois énergie et d'un réseau technique de distribution alimentant l'école et ses logements ainsi que la salle polyvalente de la commune

Madame la Présidente soumet ces demandes de transferts de compétences à l'approbation du Bureau Syndical.

A noter que Monsieur Jean-Yves HEURTIN, maire d'Ouilly-le-Tesson, ne participe pas au vote.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ACCEPTE le transfert de la compétence « Gaz », visée à l'article 3.3 des statuts du SDEC ÉNERGIE de la commune de Coquainvilliers ;*
- *ACCEPTE l'extension du transfert de la compétence « Energies Renouvelables » visée à l'article 3.8. des statuts du SDEC ÉNERGIE, de la commune d'Ouilly-le-Tesson, portant sur la mise en place d'une chaufferie bois énergie et d'un réseau technique de distribution alimentant l'école et ses logements ainsi que la salle polyvalente de la commune ;*
- *DECIDE de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de réviser tous les contrats qui y sont attachés ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de ces décisions et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

6) ACTUALITES

○ **Commission Consultative pour la Transition Energétique - CCTE**

La Commission Consultative pour la Transition Energétique s'est tenue mardi 15 juin après-midi, dans la salle des fêtes de Fontaine-Etoupefour pour :

- valider la mise à jour de son règlement intérieur,
- procéder à l'élection du représentant du collège des EPCI à la conférence NOME, Monsieur Jean-François GUILLEMOT, représentant de la Communauté de communes du Pays de Falaise,
- prioriser les actions de sa feuille de route pour les trois ans à venir.

Le résultat du classement des priorités est présenté en séance, comme suit :

Action	Nombre de voix obtenues
Déchetage des délaissés d'élagage	26
Achat groupé de véhicules électriques	26
Opération groupée photovoltaïque	23
Opération groupée de remplacement de chaudières	20
Aides aux travaux de rénovation énergétiques pour les ménages précaires	20
Kit de sensibilisation des usagers des bâtiments publics	17
Mise en place de trames noires	17
Structure partenariale locale dédiée au développement des ENR	15
Combustible bois local de qualité	15
Schéma bornes de recharge pour vélos électriques	15
Information fourniture d'énergie et protection des consommateurs vulnérables	15
Cadastre solaire	14
Etudes potentiel méthanisation	14
Acceptabilité méthanisation	13
Schéma de déploiement des stations GNV	12
Qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics	11
Mettre en place un service d'auto-partage	11
Mettre en œuvre un programme d'ateliers de la Fabrique énergétique	11
Projets territoriaux et expo nomade de la Maison de l'énergie	10
Planification raccordement projets ENR	9
Relancer le défi école	6
Mutualiser des petits équipements de mesure pour les collectivités	5

Ces actions sont ensuite présentées par type de priorité :

Groupe de travail	Action prioritaire Mise en œuvre à lancer à court terme	Action secondaire Assurer une veille en vue d'une mise en œuvre à moyen terme
Bâtiments publics	Lancer une opération groupée de remplacement de chaudières	Mettre à disposition un kit de sensibilisation des usagers des bâtiments publics
Trame noire	Coopérer pour la mise en place de trames noires	
Projets collectifs et participatifs ENR	Lancer une opération groupée d'installations photovoltaïques pour les collectivités	Impulser la création d'une structure partenariale locale dédiée au développement et à l'investissement dans les projets ENR
Valorisation des ressources en bois locales	Mutualiser des prestations de déchetage des délaissés d'élagage d'ENEDIS, mais aussi des élagages de bords de route et chez les particuliers	Garantir un combustible bois local et de qualité pour les installations bois-énergie des collectivités
Mobilité durable	Organiser un achat groupé de véhicules légers alternatifs et de vélos à assistance électrique	Elaborer un schéma de développement des bornes de recharge pour vélos électriques articulé avec les schémas cyclables
Précarité énergétique	Articuler les aides aux travaux de rénovation énergétiques pour les ménages précaires apportées par le SDEC ENERGIE avec celles apportées par les EPCI	Mettre en place auprès des habitants des actions d'information sur la fourniture d'énergie et de protection des consommateurs les plus vulnérables

Le Bureau Syndical prend acte de ces communications.

o **Les Journées portes ouvertes**

Comme validé par le Bureau Syndical du 11 juin dernier et annoncé en Comité Syndical du 24 juin, les « Journées Portes Ouvertes » - JPO – dont la vocation est, au-delà de la découverte des services et des agents constituant le syndicat, de pouvoir informer et échanger avec les élus sur les axes de développement du SDEC ÉNERGIE auront lieu les 30 septembre et 1er octobre 2021.

Un état d'avancement de l'organisation de cet évènement et notamment le programme de ces deux journées sont présentés en séance.

Le programme prévisionnel est annoncé, comme suit :

- **4 conférences en partenariat**, sur invitation (2 par jour, durée : 1H30-2h dans l'espace Marcel Restout) :
 - Production ENR locale, autoconsommation collective, où comment les collectivités deviennent des acteurs de la TE
 - Acceptabilité sociale des projets, une réalité à intégrer
 - Mobilité bas carbone : une révolution en marche
 - S'engager dans la performance énergétique
- **9 ateliers techniques basés sur des échanges avec les participants** autour des thèmes suivants (durée : 1h max – Fabrique énergétique ou salle du 1^{er} étage) :
 - Le financement des projets,
 - Montage d'un projet d'effacement des réseaux,
 - Montage d'un projet photovoltaïque,
 - Montage d'un projet de chaufferie bois et réseau de chaleur,
 - Raccordement aux réseaux et réponses au AU/CU,
 - Urbanisation et réseaux (évolution des PCAET...),
 - La cartographie via Mapéo Calvados V2,
 - La précarité énergétique à l'échelle de votre territoire : outil Géodip de l'ONPE,
 - L'énergie, quelle qualité et à quel prix ?
- **Des espaces à découvrir en continu** :
 - Exposition de matériels innovants d'éclairage public, (garage),
 - Stand des partenaires (concessionnaires, ...) (salle de classe),
 - Démonstration de panneaux à messages variables et services connectés à l'éclairage public (garage),
 - Véhicules et stations hydrogènes (en extérieur),
 - Exposition 2050.
- **L'accueil du Comité Syndical le 30 septembre ;**
- **Un temps fort : la signature de la convention « ACTEE ».**

Deux espaces de restauration seront proposés :

- Garage avec exposition de matériels : café continu + pause matin + pause après-midi,
- Chapiteau extérieur devant l'espace Marcel Restout : buffet du midi (invités et agents) et vendredi soir.

La signature de la charte ACTEE sera organisée après les premières conférences et premiers ateliers du jeudi 30 septembre matin.

Monsieur Denis CHERON sollicite l'intervention de la CUMA et Madame Nadine LAMBINET-PELLE propose également de faire intervenir Monsieur Philippe BOUCLY, Président de la société France Hydrogène, sur l'atelier Mobilité.

Le Bureau Syndical prend acte de ces communications et valide l'organisation proposée.

o **Retour groupe ad'hoc SEM**

La commission Ad'Hoc, composée de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE et de Messieurs Philippe LAGALLE, Jean-Yves HEURTIN, Marc LECERF et Jean-Luc GUILLOUARD et constituée pour définir le positionnement du syndicat et les(s) outil(s) pertinent(s) pour assurer une stratégie cohérente de développement des EnR sur le territoire, s'est réunie juste avant cette séance, afin de poursuivre ses réflexions préalables, nécessaires à l'évaluation de cette faisabilité.

Madame Catherine GOURNEY-LECONTE informe les élus qu'un échange a eu lieu avec Monsieur Joël BRUNEAU, Président de Caen la mer, pour définir les attentes et besoins de chacun, et qu'un prochain rendez-vous va être organisé avec Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Vice-Président de la Région en charge de la transition environnementale et énergétique, pour mesurer les degrés d'implication des uns et des autres.

Les conclusions de ces échanges seront présentées lors d'une prochaine séance pour évoquer ensemble la structure la plus opérationnelle et la plus à même de répondre aux besoins de tous.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

o **Projets photovoltaïques au sol**

Le SDEC ÉNERGIE est sollicité par des collectivités ou des développeurs pour les accompagner dans le développement de projets photovoltaïques au sol.

Pour rappel, le Comité Syndical a acté la participation du syndicat à la SAS « parc photovoltaïque de la FIEFFE » dont la montée au capital est conditionnée à la consolidation du modèle économique.

Une offre commune avec la société ENGIE avait été faite pour un appel à projet concernant le développement d'un important parc photovoltaïque sur l'aéroport de Deauville ; appel à projet pour lequel le syndicat n'avait pas été retenu.

Le SDEC ÉNERGIE est régulièrement sollicité. Actuellement, il l'est par :

- la communauté de communes de Cœur de Nacre dans le cadre d'études préalables de faisabilité pour l'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments de la future extension de la ZAC de la Fossette ;
- la société LUXEL, filiale d'EDF, pour un appel à projet visant la construction d'un parc photovoltaïque sur la friche industrielle de l'ancienne société HONEYWELL.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

7) ECHEANCES DU 2ND SEMESTRE 2021

Les derniers changements de dates, reports ou annulations à prendre en compte pour les prochaines échéances 2021, sont rappelés à l'écran :

- La commission « Administration générale, finances, cartographie et usages numériques initialement prévue le 7 septembre aura finalement lieu le 10 septembre à 14h.
- Compte-tenu du planning très chargé de septembre (Normandie Energies Tour, Comité Syndical, Assemblée Générale de l'UAMC, Journées Portes Ouvertes, ...), la journée du personnel prévue le 10 septembre est reportée au printemps 2022.

- Une visite du showroom Smile sur les smart grid à Rennes (Thématiques abordées : Hydrogène et mobilité, opération passive sur des logements et bâtiments tertiaires avec installation de panneaux photovoltaïques, production d'énergie renouvelables-traitement de l'eau et valorisation des déchets, ...) est programmée le 20 septembre 2021.
- Le Comité Technique installé depuis le 6 juillet dernier se réunira les 14 septembre et 7 décembre 2021 à 9h30.
- La Commission d'Appel d'Offres du 21 septembre est maintenue pour le moment et celle du 12 octobre est décalée au 19 octobre.
- L'Assemblée Générale annuelle de l'Union Amicale des Maires et des Présidents d'intercommunalité du Calvados se tiendra le lundi 27 septembre 2021 au centre de congrès de Caen. Pour rappel et conformément aux dispositions de la convention signée le 24 juin dernier avec l'UAMC, le SDEC ÉNERGIE en tant que partenaire au travers de cet événement, y disposera d'un stand.
- Une information sur la méthanisation sera proposée aux élus du Bureau Syndical à l'issue de leur réunion du 22 octobre 2021.
- La commission « Relations usagers et précarité énergétique » du 18 novembre sera avancée au 10 novembre de manière à organiser une visite sur site dans le cadre de la journée nationale de la précarité énergétique. L'horaire précis de cette commission sera précisé ultérieurement (prévoir la journée).
- Une réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est programmée le 14 décembre à 10h, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE (pour rappel, sont membres titulaires : Catherine GOURNEY-LECONTE, Anne-Marie BAREAU, Brigitte BARILLON, Jean-Luc GUILLOUARD, Philippe LAGALLE et Cédric POISSON).

Les autres échéances restent sans changement depuis l'envoi, le 11 juin dernier, du planning complet de l'année 2021.

Une nouvelle mise à jour du calendrier sera communiquée aux membres du Bureau Syndical à l'issue de la réunion.

Le Bureau Syndical prend acte de ces communications.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

ADMINISTRATION GENERALE-FINANCES-CARTOGRAPHIE ET USAGES NUMERIQUES

M. Philippe LAGALLE, 1^{er} Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances, de la cartographie et des usages numériques, présente les travaux de la commission, réunie le 29 juin 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau et du Comité Syndical.

o Ressources Humaines

8) PLAN DE FORMATION

La mise en œuvre des cinq axes du plan stratégique 2021-2026 nécessite la mobilisation des ressources internes au syndicat pour atteindre les objectifs fixés. Plus particulièrement, le SDEC ÉNERGIE s'appuie sur un niveau soutenu d'expertise et sur le développement des compétences des agents.

C'est dans ce cadre que le SDEC ÉNERGIE élabore annuellement un plan de formation tenant compte des besoins prioritaires des services et des demandes individuelles des agents exprimées lors des évaluations annuelles.

A ce titre, le plan de formation comprend notamment les formations nécessaires à l'intégration et la professionnalisation des agents, à leur perfectionnement et à la préparation aux concours et examens professionnels.

Pour rappel, le plan de formation 2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire avec 27 formations annulées sur 60 prévues. 15 des 33 formations maintenues se sont déroulées à distance, représentant 137,5 jours au total pour 83% de l'effectif formé (soit 50 agents) et une dépense de 18 060 euros.

Avec un budget prévisionnel de 25 000 €, le programme prévisionnel de formation 2021 – *annexe 3 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical* - couvre au principal de nombreuses thématiques « métier » : les achats publics, les ressources humaines, les finances, l'hygiène et la sécurité, la réglementation et les normes appliquées pour construire des réseaux publics d'électricité, d'éclairage et de signalisation lumineuse, les domaines de l'informatique et de la cartographie, les métiers de la communication, tout le champ opération de la transition énergétique et de l'urbanisme.

Il porte sur près de 60 actions de formation (sur 110 demandées initialement).

Compte tenu des besoins exprimés par les agents dans le cadre des comptes rendus annuels d'évaluation, de la dotation budgétaire, de la disponibilité des agents au regard de l'activité des services et des offres de formation par les organismes spécialisés, il a été privilégié les formations CNFPT, les formations collectives et celles réalisées par certains agents au titre de leur compétence et expertise et enfin les formations de perfectionnement.

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

9) ADHESION AU CNAS

Monsieur le Vice-Président rappelle que le SDEC ÉNERGIE a adhéré au Comité National d'Action Sociale (CNAS) en 1985.

Cette association, qui compte 20 111 structures territoriales adhérentes représentant 799 397 bénéficiaires, propose une offre complétée de prestations visant notamment à favoriser les liens de solidarité des agents.

Le Conseil d'Administration du CNAS a décidé le 3 juin 2021 que les cotisations 2021 et 2022 seront identiques à celles de 2020, à savoir 212 euros par agent actif et 137.80 euros par retraité, soit, pour le SDEC ÉNERGIE, un montant de 12 720 euros et 964.60 euros annuels sur la base de 60 actifs et 7 retraités.

Considérant que la mission principale du CNAS est de proposer des services qui concernent prioritairement les agents actifs de la fonction publique (et leurs familles), la commission propose de maintenir le principe de l'adhésion du SDEC ÉNERGIE au CNAS uniquement pour ses agents actifs pour la durée du mandat en cours et ce, à compter du 1^{er} janvier 2022.

En effet, la faible utilisation par les agents retraités des prestations offertes par le CNAS et l'augmentation importante attendue du nombre de retraités dans les années à venir, conduit la commission à suspendre le bénéfice de ce dispositif aux agents retraités.

Madame la Présidente propose un renouvellement tacite jusqu'en 2026, échéance du mandat des élus du Bureau Syndical, et sous réserve d'une augmentation raisonnable des cotisations annuelles.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE de renouveler l'adhésion du SDEC ÉNERGIE au CNAS à compter du 1er janvier 2021 et d'acter son renouvellement annuel par tacite reconduction, sous réserve de l'évolution raisonnable du montant des cotisations, et ce jusqu'en 2026,*
- *DECIDE de verser annuellement au CNAS une cotisation forfaitaire calculée selon le nombre de bénéficiaires actifs au 1er janvier de l'année considérée et ce à compter du 1er janvier 2022,*
- *DIT que la dépense sera imputée à l'article 6458 du budget principal,*

- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et à signer la convention d'adhésion ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

10) ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU COMITE TECHNIQUE

Conformément à l'annonce faite lors des derniers Bureaux Syndicaux, dans le cadre de la mise en place des instances paritaires de la collectivité, les agents du syndicat ont été invités le 22 juin dernier à procéder à l'élection de leurs représentants au Comité Technique.

Une liste unique et excédentaire de 12 candidats, soutenue par la Fédération Autonome de la Fonction publique territoriale - FA-FPT - a été élue par 53 voix (soit 94,6 % des suffrages exprimés).

Ont ainsi été élus :

TITULAIRES :	SUPPLEANTS :
Madame Sandrine BONNEGENT	Monsieur François THOMAS
Madame Sandrine MARIE-LE BRUN	Madame Patricia MOYROUD
Monsieur David MAILLARD	Monsieur Loïc CORDON

Pour mémoire, les représentants de la collectivité dans cette même instance sont :

TITULAIRES :	SUPPLEANTS :
Madame Catherine GOURNEY-LECONTE	Monsieur Hervé GUIMBRETIERE
Monsieur Philippe LAGALLE	Monsieur Henri GIRARD
Monsieur Jean LEPAULMIER	Madame Brigitte BARILLON

Suite à ce scrutin, la 1^{ère} réunion du Comité Technique a eu lieu le 6 juillet 2021 à 14h30. L'ordre du jour prévisionnel de cette séance étant le suivant :

- Retour sur le déroulement du scrutin,
- Présentation de la composition du Comité Technique Elus/Agents,
- Rappel des compétences et cas de saisine du CT,
- Elaboration et adoption du Règlement Intérieur du Comité Technique (règles de fonctionnement de l'instance),
- Calendrier prévisionnel des séances (14 septembre et 7 décembre 2021).

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

11) EXTENSION DU BENEFICE DU RIFSEEP AU CADRE D'EMPLOI DES AGENTS DE MAITRISE

Par délibération du Bureau Syndical en date du 14 septembre 2018 le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été instauré pour les agents de la filière administrative du SDEC ÉNERGIE et, par délibération du Bureau Syndical du 20 novembre 2020, il a été étendu au bénéfice des agents relevant des cadres d'emploi de la filière technique.

Considérant la création décidée par le Bureau Syndical du 19 mars 2021, de deux emplois d'agents de maintenance éclairage public - signalisation lumineuse au grade d'agent de maîtrise, respectivement à compter du 1^{er} avril et du 1^{er} juillet 2021 et qu'il y a donc lieu d'étendre le RIFSEEP au cadre d'emploi des agents de maîtrise.

Madame la Présidente propose de mettre à jour le tableau des groupes de fonctions et les montants annuels comme suit :

FILIERE TECHNIQUE				Montant annuel maxi IFSE	Montant annuels maxi CIA
C	GCT1	Assistants techniques	Agent de maîtrise / Adjoint technique	10 000 €	600 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'intégrer, à compter du 1^{er} juillet 2021, au dispositif du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) les agents fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et les agents contractuels de droit public relevant du cadre d'emploi des agents de maîtrise de la filière technique dans les conditions ci-dessus exposée ;
- DECIDE d'instaurer, pour ce cadre d'emploi dans ces mêmes conditions, et ce à compter du 1^{er} juillet 2021 :
 - o L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) dans les conditions indiquées ci-dessus ;
 - o Le complément indemnitare annuel (CIA) dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- DECIDE de prévoir et d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget principal primitif au chapitre 012 ;
- AUTORISE Madame la Présidente à fixer, par arrêté individuel, le montant de l'IFSE et le montant du CIA pour chaque agent concerné ;
- AUTORISE Madame la Présidente à procéder à toutes les formalités afférentes et à signer tous les actes et documents se rapportant à ces décisions.

o Achats / Marchés publics / Finances

12) PRINCIPALES OBLIGATIONS APPLICABLES DANS LE CADRE DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Dans le cadre de la gestion de ses commandes, et en tenant compte des seuils de passation des marchés publics, le SDEC ÉNERGIE a souhaité élaborer un document faisant état des principales obligations applicables dans ce cadre (pièces de la consultation, publicité, délai de consultation, possibilité de négocier etc.).

Le document proposé, qui a été adressé aux membres du Bureau Syndical en annexe 4 de leur note de présentation, a vocation à compléter et remplacer le document « Procédure interne Achats du SDEC ÉNERGIE » voté initialement au Bureau Syndical du 30 juin 2014 et ajusté les 30 octobre 2015 et 23 février 2018.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter le document « Principales obligations applicables dans le cadre de la passation des marchés publics », annexé à la présente délibération ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

13) MISE EN PLACE DE LA M57

Monsieur le Vice-Président rappelle que la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57 sera applicable de plein droit à toutes les collectivités territoriales à compter du 1^{er} janvier 2024.

Elle répond aux objectifs suivants :

- Poursuivre le mouvement de convergence vers les règles des entreprises privées,
- Fusionner les instructions budgétaires et comptables (M14, M52 et M71) en une seule,
- Simplifier les documents comptables obligatoires par la mise en place du Compte Financier Unique (CFU).

Les principaux changements portent sur :

- L'assouplissement des règles comptables par la mise en place de la fongibilité des crédits et de la pluri-annualité des programmes,
- La généralisation du principe de provisions pour risques et charges,
- La possibilité de changement de méthode comptable sous certaines conditions,
- L'obligation d'établir un règlement budgétaire et financier validé par la collectivité,
- La rigueur accrue dans la gestion de l'actif : immobilisations, amortissements et subventions d'investissement versées,
- La suppression des éléments exceptionnels et donc du résultat exceptionnel,
- L'application de nouvelles références des fonctions.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, le SDEC ÉNERGIE se dote de moyens pour renforcer la qualité budgétaire et comptable de ses opérations. A ce titre, il a acquis un nouveau logiciel de gestion financière et s'est porté candidat à la mise en œuvre du compte financier unique.

S'inscrivant dans cette dynamique, la commission propose d'anticiper le passage de l'instruction M57 au 1^{er} janvier 2022.

Le Bureau Syndical valide cette proposition qu'il décide de soumettre à l'approbation du Comité Syndical du 30 septembre 2021.

CONCESSIONS ELECTRICITE ET GAZ

Monsieur Rémi BOUGAULT, Vice-Président en charge des concessions électricité et gaz, présente les travaux de la commission, réunie le 29 juin 2021.

14) CONSULTATION DU SDEC ÉNERGIE SUR L'ETABLISSEMENT DE DEUX NOUVEAUX ZONAGES ET LA REVISION D'UN TROISIEME ZONAGE

Depuis la création du droit à l'injection des installations de production de biométhane dans les réseaux de gaz en 2018, il revient aux gestionnaires de réseaux de proposer à la CRE (Commission de régulation de l'énergie) la création de zonages de raccordement des installations de production de biogaz. Ces zonages définissent le mode de raccordement des installations d'injection le plus pertinent des futurs projets dans chaque zone (il s'agit ici de minimiser les investissements de raccordement et de renforcement).

Ce zonage est prescriptif : toutes les demandes de raccordement des installations de production de biométhane dans cette zone devront être conformes à ce zonage approuvé.

Ce zonage induit une prise en charge des coûts de renforcement des réseaux de gaz, lorsqu'ils sont indispensables aux raccordements de ces installations, par l'ensemble des usagers via l'ATRD (Accès des Tiers aux Réseaux de Distribution de gaz naturel), si le ratio I (Il s'agit des investissements de renforcement et de raccordement nécessaires pour permettre l'injection de biométhane sur la zone) /V (Ce sont les capacités probabilisées d'injection des projets existants et le potentiel méthanisable estimé à 2050, ces deux paramètres étant pondérés) est inférieur à 4 700€/Nm³/h sur la zone de raccordement.

Les AODG (autorité organisatrice de la distribution de gaz) sont consultées dans le cadre de l'élaboration et de la révision de ces zonages, avant transmission à la CRE.

Sur le département du Calvados plusieurs zonages ont été approuvés, il s'agit des zonages suivants :

- Caen - Bayeux
- Livarot,
- Argentan - Falaise
- Deauville.

Le SDEC ÉNERGIE est aujourd'hui consulté par GRDF sur l'établissement de deux nouveaux zonages (la consultation relative à leur création a débuté le 21 juin dernier et sera close le 12 juillet prochain), il s'agit des zonages suivants :

- Isigny sur Mer – Carentan
- Vire- Flers

Par ailleurs, dans le cadre des échanges réguliers avec GRDF, le concessionnaire a informé le syndicat du lancement, lors de l'été, d'une nouvelle consultation concernant la révision du zonage de Deauville.

La commission a donc émis un avis favorable sur l'établissement et la révision de ces quatre zonages, dans l'attente, pour ce dernier, du lancement de la consultation qui de fait est intervenu le 1^{er} juillet dernier.

Le Bureau Syndical valide ces quatre zonages.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur Jean-Yves HEURTIN, Vice-Président en charge du développement économique, présente les travaux de la commission, réunie le 30 juin 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

15) AIDES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ET OUVRAGES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

La liste des dossiers, susceptibles de bénéficier d'aides aux travaux liés au développement du réseau, a été adressée aux élus du Bureau Syndical, préalablement à la réunion (annexe 5 de la note de présentation jointe à la convocation).

Pour les 7 projets étudiés, d'un montant de 132 459,48 € HT, la participation du SDEC ÉNERGIE (Part Couverte par le Tarif – PCT incluse) s'élève à 80 694,79 € HT.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *AUTORISE les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE pour les 7 projets proposés, d'un montant de 132 459,48 € HT (la participation du SDEC ÉNERGIE, Part Couverte par le Tarif – PCT incluse, s'élevant à 80 694,79 € HT), relevant d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 1er avril 2021 ;*
- *DIT que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

16) AIDES AUX EXTENSIONS POUR SITES PRIVÉS

La liste des dossiers, susceptibles de bénéficier d'aides aux extensions pour sites privés, a été adressée aux élus du Bureau Syndical, préalablement à la réunion (annexe 6 de la note de présentation jointe à la convocation).

Pour les 9 projets, d'un montant total de 91 321,75 € HT, la participation du SDEC ÉNERGIE (Part Couverte par le Tarif – PCT incluse) s'élève à 59 814,02 € HT.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *AUTORISE les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE pour 9 projets proposés, d'un montant total de 91 321,75 € HT (la participation du SDEC ÉNERGIE, Part Couverte par le Tarif – PCT incluse, s'élevant à 59 814,02 € HT) visant des extensions pour l'alimentation électrique de sites privés et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 1er avril 2021 ;*
- *DIT que les participations des pétitionnaires ou des communes seront imputées à l'article 13182 du budget principal 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autoriser à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

RELATIONS USAGERS ET PRECARITE ENERGETIQUE

M. Cédric POISSON, Vice-Président en charge des relations usagers et de la précarité énergétique, présente les travaux de la commission, réunie le 1^{er} juillet 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

17) SOUTIENS FINANCIERS A LA RENOVATION ENERGETIQUE

Dans le cadre des conventions qui lient le SDEC ÉNERGIE aux différents opérateurs agissant pour lutter contre la précarité énergétique, la commission propose aux membres du Bureau Syndical, de se prononcer sur des demandes d'aides reçues d'INHARI et de SOLIHA.

Au regard de l'urgence sociale, Madame la Présidente propose de se prononcer, comme suit, pour l'attribution des aides sollicitées :

Opérateur	Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie éligibles	Montant des travaux TTC	Gain énergétique estimé	Montant de l'aide sollicitée	Montant de l'aide proposée*
INHARI	CAUMONT-SUR-AURE	- Installation d'une VMC Double flux - Isolation des parois extérieures - Remplacement des vélux	29 991 €	42 %	2 000 €	2 350 €
	MAY-SUR-ORNE	- Isolation des rampants - Remplacement du système de chauffage par une chaudière à condensation gaz - Remplacement des vélux - Installation de volets	26 402 €	58 %	2 000 €	2 670 €
SOLIHA	GENNEVILLE	- Isolation de la toiture - Remplacement des menuiseries - Installation d'une VMC hygro B	23 511 €	46,4 %	2 000 €	2 250 €
	HEROUVILLE-SAINT-CLAIR	- Isolation extérieure des parois	21 518 €	42 %	2 000 €	2 250 €

* frais de gestion inclus

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE l'attribution d'une aide de 2 350 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de Caumont-sur-Aure et une aide de 2 670 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de May-sur-Orne.
- APPROUVE l'attribution d'une aide de 2 250 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune de Genneville et une aide de 2 250 € (frais de gestion inclus) pour le dossier situé sur la commune d'Hérouville-Saint-Clair.
- DIT que les dépenses de fonctionnement seront imputées à l'article 6574 - Subventions aux associations et personnes de droit privé du Budget Principal 2021,
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant

TRANSITION ENERGETIQUE

Monsieur Marc LECERF, Vice-Président en charge de la Transition Energétique, présente les travaux de la commission, réunie le 30 juin 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

18) MODALITES DE CALCUL DU FORFAIT D'EXPLOITATION DES CHAUFFERIES BOIS

Pour rappel, le SDEC ÉNERGIE gère actuellement l'exploitation de deux chaufferies bois énergie. Quatre nouvelles installations devraient être mises en service d'ici cette fin d'année.

Conformément au guide des aides et contributions financières, le forfait de maintenance pour les collectivités ayant transféré leur compétence « Energies Renouvelables » pour des projets bois doit être fixé par décision du Bureau Syndical.

Ce forfait prend en compte le coût réel des opérations courantes d'exploitation et permet de couvrir le temps passé par les agents du syndicat, sans pénaliser la rentabilité économique des chaufferies bois. Le forfait pourra être réévalué chaque année sur proposition du Comité Syndical.

Il sera proposé de définir une contribution de la collectivité qui comprend :

- Une part variable qui sera répercutée à l'euro près : elle correspond aux montants des dépenses réellement effectuées pour les opérations courantes d'exploitation (supervision, assurance, achat de combustible, maintenance préventive...),

Et

- Une part fixe qui correspond au temps passé par les agents du syndicat pour suivre l'exploitation des installations (frais de gestion). Une distinction est faite selon le type de chaufferie :
 - o Chaufferie granulés : 250 €/an
 - o Chaufferie bois plaquettes : (500 € + 2 €/kW)/an

A noter que les frais engagés dans le cadre d'opérations de maintenance curative feront l'objet d'un accord préalable de la collectivité, avant engagement de la dépense.

Un appel à contribution sera effectué 1 fois/an, pour l'ensemble des frais d'exploitation. Concernant la maintenance curative, la contribution de la collectivité est appelée après la réalisation de chaque opération de maintenance.

L'ensemble de ces dispositions fera l'objet d'une mise à jour des Conditions Techniques, Administratives et Financières attachées à cette compétence, actée au Comité Syndical de début 2022.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la mise en place d'une contribution des collectivités aux charges d'exploitation avec d'une part, une partie variable correspondante à une répercussion au réel des dépenses réalisées pour les opérations courantes d'exploitation et de maintenance préventive et d'autre part, une partie fixe correspondante aux frais de gestion du syndicat ;
- APPROUVE les modalités de calcul et l'application des frais de gestion du SDEC ÉNERGIE ;
- APPROUVE les modalités de mise en œuvre de la maintenance curative ;
- DIT que la recette sera imputée à l'article 747485 du budget principal ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

19) CONVENTION POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE CHAUFFERIE BOIS ET RESEAU TECHNIQUE A OUILLY LE TESSON

Monsieur Marc LECERF rappelle que la commune d'Ouilly-le-Tesson souhaite développer un projet de chaufferie bois associée à un réseau technique de distribution de chaleur pour alimenter 4 bâtiments (école, logements et salle polyvalente).

En vertu de la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Ouilly-le-Tesson n° 31-2018 du 27 août 2018, la collectivité a transféré sa compétence « Energies renouvelables » au syndicat. Par délibération du 15 juin 2021, elle a approuvée l'élargissement du périmètre de cette compétence pour la mise en œuvre de ce projet bois.

Ce projet s'inscrit dans un programme de rénovation globale de bâtiments communaux pour lequel la commune est éligible aux subventions de l'État à travers la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel du projet de chaufferie bois et du réseau de distribution de chaleur associé est le suivant :

DEPENSES	MONTANT (€ HT)	RECETTES	MONTANT (€)	%
Chaufferie + Process bois	155 151 €	RÉGION	18 775 €	7 %
Chaudière d'appoint / secours	20 000 €	ADEME	22 082 €	7 %
Réseau et sous-stations	36 527 €	ÉTAT (DSIL)	106 735 €	40 %
Études (hors Maîtrise d'œuvre)	6 322 €	ÉTAT (DETR)	42 694 €	16 %
VRD	5 000 €	SDEC ÉNERGIE	81 551 €	30 %
Aléa de chantier	13 380 €			
Honoraires de maîtrise d'œuvre	35 457 €			
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES	271 837 €	TOTAL DES FINANCEMENTS PREVISIONNELS	271 837 €	

Après avis des services de la Préfecture, l'éligibilité du syndicat aux subventions (DSIL et DETR), en tant que maître d'ouvrage agissant pour le compte de la collectivité par transfert de compétence nécessite une convention entre les préfectures de Normandie et du Calvados, la commune et le SDEC ÉNERGIE.

Ainsi, la commission propose au Bureau Syndical la signature d'une convention entre les Préfectures de Normandie, du Calvados, la commune d'Ouilly-le-Tesson et le SDEC ÉNERGIE pour que le préfet de Région puisse prendre un arrêté attributif qui permettra au syndicat de percevoir les subventions DSIL et DETR auxquelles le projet est éligible (annexe 7 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical).

Madame la Présidente soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

A noter que Monsieur Jean-Yves HEURTIN, maire d'Ouilly-le-Tesson, ne participe pas au vote.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ACTE la signature d'une convention entre les Préfectures de Normandie, du Calvados, la commune d'Ouilly-le-Tesson et le SDEC ÉNERGIE pour permettre au syndicat de percevoir les subventions DSIL et DETR auxquelles le projet est éligible ;
- VALIDE le plan de financement prévisionnel et les modalités de financements proposés ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

20) CONVENTION DE PARTAGE DES FRAIS JURIDIQUES AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE POUR LE PROJET DE LA ZAC DE LA FOSSETTE

Comme annoncé dans les actualités, la communauté de communes Cœur de Nacre a sollicité le syndicat pour envisager le développement d'un projet de production d'électricité photovoltaïque sur les toits des bâtiments qui composent l'extension de la ZAC de la Fossette. Le projet dispose d'un potentiel sur plus de trente bâtiments, pour une surface totale de panneaux de plus de 20 000 m².

Afin de partager les coûts d'étude et d'analyse juridique liés au montage d'un tel projet, il convient de formaliser une convention de partenariat (sur le même modèle que le projet de la FIEFFE à Vire Normandie).

Les coûts financiers portent sur les différentes études nécessaires pour évaluer la faisabilité du projet et notamment :

- Le dimensionnement et le modèle économique,
- La faisabilité juridique,
- La structure de la société de projet et sa gouvernance.

Le montant estimé des coûts est de 30 000 € HT. Ils seront supportés à part égale par la communauté de communes et par le SDEC ÉNERGIE.

Si le projet venait à se réaliser, ces coûts de pré-étude seraient reversés dans le cout global de l'opération.

Le projet de convention a été adressé en annexe 8 de la note de présentation jointe à la convocation des membres du Bureau Syndical.

A noter que Monsieur Jean-Luc GUILLOUARD, Vice-Président de la Communauté de communes Cœur de Nacre, ne participe pas au vote.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la signature d'une convention avec la communauté de communes Cœur de Nacre pour le partage des frais d'études et d'analyse juridique liés au montage du projet photovoltaïque sur la future ZAC Cœur de Nacre ;
- DIT que la dépense sera imputée à l'article 6226 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention, ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

21) PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CREATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ENERGIE - MAIRIE DE CORMOLAIN

Par délibération en date du 19 mars 2021, le Bureau Syndical a accepté, l'extension du transfert de la compétence « Energies Renouvelables » de la commune de Cormolain pour son projet de création d'un réseau technique de distribution de chaleur bois granulés sur la mairie.

Le coût du projet est évalué à 30 000 € HT. La consultation des entreprises de travaux est en cours.

Conformément au guide des contributions et aides financières, la participation financière du SDEC ÉNERGIE au projet serait donc de 30 000 € x 30 % = 9 000 €.

Des financements complémentaires seront demandés :

- Aide régionale IDEE Action production d'énergies renouvelables,
- Aide de l'ADEME dans le cadre du contrat patrimonial du SDEC ÉNERGIE.

Compte tenu de ces éléments, le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en € HT)		
Chaudière à granulés	10 000 €	Région	1 980 €	7 %
Autres équipements, accessoires et main d'œuvre	20 000 €	ADEME (contrat patrimonial)	4 671 €	15 %
		Commune de Cormolain	14 349 €	48 %
		SDEC ÉNERGIE	9 000 €	30 %
TOTAL	30 000 €	TOTAL	30 000 €	

Madame la Présidente soumet cette proposition au Bureau Syndical.

A noter que Monsieur Cédric POISSON, maire de Cormolain, ne participe pas au vote.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ACTE le plan de financement du projet de création d'un réseau technique de distribution de chaleur bois granulés pour la mairie de la commune de Cormolain, tel que présenté ci-dessus ;
- AUTORISE Madame la Présidente à solliciter les partenaires financiers pour l'obtention des subventions ;
- AUTORISE Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

22) DROITS DE CESSION POUR LA REPRODUCTION DE L'EXPOSITION FIXE 2050 (POUR LE SYNDICAT DE LA HAUTE VIENNE

Pour rappel, par délibération du 27 mai 2016, le Bureau Syndical a autorisé la mise à disposition de la conception scénographique de l'exposition 2050 pour le compte de tiers sous condition de paiement d'une indemnité au SDEC ÉNERGIE. Cette indemnité s'élève à 7 000€ pour un exemplaire de l'exposition fixe.

Le syndicat d'énergies de la Haute Vienne a manifesté son intention de demander la reproduction de l'exposition 2050.

Compte tenu du travail d'adaptation, de mise à jour des supports et du temps écoulé depuis la création de l'exposition, le syndicat de la Haute Vienne sollicite le SDEC ÉNERGIE pour une réduction du montant de l'indemnité demandée.

La commission s'est prononcée en faveur d'une réduction de 2 000 €. Le montant de l'indemnité proposée au syndicat de la Haute Vienne pour autoriser la reproduction de l'exposition fixe 2050 serait donc de 5 000 €.

Madame la Présidente soumet cette proposition au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ACTE la mise à disposition de la conception scénographique de l'exposition 2050 au profit du syndicat d'énergies de la Haute Vienne en contrepartie d'une indemnité de 5 000€ ;
- DIT que la recette sera inscrite au chapitre 75 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX PUBLICS D'ELECTRICITE

Monsieur Gérard POULAIN, Vice-Président en charge des travaux sur les réseaux publics d'électricité, présente les travaux de la commission, réunie le 25 juin 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

23) PROGRAMME DE RACCORDEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 6EME TRANCHE 2021

La sixième tranche de travaux 2021, pour le raccordement du réseau public d'électricité concerne 19 projets, pour un montant de 442 989 € HT, dont 28 358 € HT de renforcement nécessaire à 2 projets d'extension et 414 631 € HT consacrés aux extensions proprement dites.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 9 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la sixième tranche de travaux 2021 de raccordement du réseau public d'électricité proposée (19 projets, pour un montant de 442 989 € HT) ;*
- *DIT que les dépenses d'investissement seront imputées aux articles 2315 et 4581 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

24) PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE - 5EME TRANCHE 2021

La cinquième tranche de travaux 2021, pour le renforcement du réseau public d'électricité concernent 9 projets, pour un montant de 499 559 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 10 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE d'adopter la cinquième tranche de travaux 2021 de renforcement du réseau public d'électricité proposée (9 projets, pour un montant de 499 559 € HT) ;*
- *DIT que les dépenses d'investissement seront imputées à l'article 2315 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021 ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.*

25) PROGRAMME DE SECURISATION DU RESEAU PUBLIC D'ELECTRICITE – 4EME TRANCHE 2021

La quatrième tranche de travaux 2021, pour la sécurisation du réseau public d'électricité concerne 8 projets, pour un montant de 360 730 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 11 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la quatrième tranche de travaux pour la sécurisation du réseau public d'électricité proposée (8 projets, pour un montant de 360 730 € HT) ;
- DIT que les dépenses d'investissement seront imputées à l'article 2315 - Travaux Electricité du budget Principal 2021 ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

26) DELEGATIONS TEMPORAIRES DE MAITRISE D'OUVRAGE

➤ Travaux réalisés par le SDEC ÉNERGIE sous mandat de la collectivité.

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur les conventions de délégations temporaires de maîtrise d'ouvrage suivantes, susceptibles d'être mises en œuvre pour les travaux d'effacement coordonné des réseaux :

Commune	Cat.	Effacement coordonné des réseaux	Réseau concerné par la DTMO	Coût global de l'opération TTC	Coût TTC du réseau EP	Proportion EP / Coût global du projet
VIRE NORMANDIE (VIRE)	A	RUE GIRARD	EP	248 291,98 €	53 520,07 €	22%
PONT L'ÈVEQUE (Pont l'Evêque)*	A	RUE DU CHAPEAU ROUGE ET CHEMIN DRUMARE	EP	128 992,74 €	1 992,74 €	2 %

* Uniquement le fourreau d'éclairage public (la fourniture et la pose du matériel étant gérées par la ville de Pont l'Evêque)

Les projets de conventions ont été adressés en annexe 12 de la note de présentation jointe à la convocation des élus.

Madame la Présidente soumet ces projets de conventionnement au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE que le SDEC ÉNERGIE assurera temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre des opérations d'effacement coordonné des réseaux de Vire Normandie et de Pont-l'Evêque décrites ci-dessus ;
- ADOPTE les conventions correspondantes ;
- DIT que les dépenses seront imputées à l'article 4581 - Travaux sous mandat Eclairage 2021 du Budget Principal ;
- CHARGE Madame la Présidente ou son représentant de la mise en œuvre de ces décisions et les autorise à signer lesdites conventions ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

➤ Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure de lotissements privés

Le Bureau Syndical est invité à se prononcer sur quatre conventions de délégations temporaires de maîtrise d'ouvrage, susceptibles d'être mises en œuvre pour réaliser la desserte intérieure de lotissements privés. Ces différentes conventions sont toutes basées sur le modèle type de convention validé par le Bureau Syndical du 13 septembre 2019.

Les quatre conventions proposées au Bureau Syndical portent sur les dossiers suivants :

Commune Localisation	Désignation du projet	MOA délégué	Descriptif des travaux	Coût HT des travaux de desserte
ASNELLES	"LES VILLAS DE NACRE" 20 lots	SAS Triumvirat Finances	Pose de 251 ml de réseaux BT souterrains, de 117 ml de branchements BT souterrains.	34 566,38 €
BOULON	"LES COUTURES" 28 lots	MERCATOR by Habitat Project	Pose de 413,70 ml de réseau BT souterrain, de 177,20 ml de câble de branchement souterrain.	47 708,45 €
ST-GERMAIN- LE-VASSON	"LE CLOS DE LA VALLEE" 12 lots	SARL ARKETYPE IMMOBILIER	Pose de 98 ml de réseau BT souterrain, de 87,5 ml de câble de branchement souterrain.	16 852,74 €
ST-SYLVAIN	"LE CLOS ROCHER - Tranche 1" 23 lots	NEXITY FONCIER CONSEIL	Pose de 528 ml de réseau BT souterrain, de 154 ml de câble de branchement souterrain.	49 178,52 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE les quatre conventions permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales, pour un montant total de 148 306,09 € ;
- DIT que les contributions des maîtres d'ouvrages délégués prévues à l'article 6 desdites conventions, seront imputées à l'article 13182 du Budget Principal 2021 ;
- CHARGE Madame la Présidente ou son représentant de la mise en œuvre de cette décision et les autorise à signer lesdites conventions ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE

Monsieur Jean LEPAULMIER, Vice-Président en charge de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, présente les travaux de la commission, réunie le 25 juin 2021 et qui nécessitent délibérations du Bureau Syndical.

27) ECLAIRAGE PUBLIC (EP) ET SIGNALISATION LUMINEUSE (SL) – 5EMES TRANCHES DE TRAVAUX 2021

➤ Travaux 2021 < 40 000 € HT

Monsieur Jean LEPAULMIER présente au Bureau Syndical la cinquième tranche de travaux 2021, pour la réalisation de projets d'un montant inférieur à 40 000 € HT (transmise en annexe 13 de la note du Bureau Syndical).

Programme travaux	Nombre de projets	Montant TTC
EP : Extension / renouvellement	41	155 467 €
EP : Efficacité énergétique	2	30 559 €
EP : Renouvellement lampadaires > 30 ans	3	43 305 €
Total	46	229 331 €

Le Bureau Syndical prend acte de cette communication.

➤ Travaux 2021 > 40 000 € HT

Madame la Présidente propose au Bureau Syndical une cinquième tranche de travaux 2021, pour la réalisation de projets d'éclairage public, pour un montant total de 1 040 830 € TTC (transmise en annexe 14 de la note du Bureau Syndical) :

PROGRAMME DE TRAVAUX	COMMUNE	LOCALISATION	PROJET	MONTANT TTC
Tranche EP extension renouvellement	DOUVRES-LA-DELIVRANDE	DOUVRES-LA-DELIVRANDE	ECLAIRAGE SUITE AMENAGEMENT	74 423 €
	LE MOLAY-LITTRY	LE MOLAY-LITTRY	ECLAIRAGE D'UN STADE DE FOOT	69 295 €
Tranche DG programme efficacité énergétique	SAINT-PIERRE-EN-AUGE	SAINT-PIERRE-EN-AUGE (ensemble du territoire)	DIAG EP ET PROG R30 2021	55 407 €
	BAYEUX	BAYEUX	DIAG EP 2021	110 149 €
	COURSEULLES	COURSEULLES	DIAG EP 2021	112 951 €
	MOULT-CHICHEBOVILLE	CHICHEBOVILLE	MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	335 058 €
	FALAISE	FALAISE	MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC TRANCHE 2021	167 205 €
Tranche R30 : renouvellement + 30 ans	BIEVILLE-BEUVILLE	BIEVILLE-BEUVILLE	RENOUVELLEMENT DE LAMPADAIRES R30 ET EFFICACITE ENERGETIQUE - TRANCHE 2021	116 342 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la cinquième tranche de travaux 2021 d'extension, de renouvellement, d'aménagement et d'efficacité énergétique éclairage public proposée (8 projets pour un montant de 1 040 829 €) ;
- DIT que les dépenses d'investissement seront imputées à l'article 2317 - Travaux Electricité du Budget Principal 2021 ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

28) CONVENTION ECLAIRAGE PUBLIC POUR LE RENOUELEMENT DES LAMPADAIRES DE PLUS DE 30 ANS A VIGNATS

Le SDEC ÉNERGIE propose aux collectivités la réalisation de diagnostics de leurs installations d'éclairage public, permettant après l'établissement d'un état des lieux des ouvrages, de dresser des préconisations visant à plus d'efficacité énergétique et à moins de pollution visuelle, ainsi qu'au renouvellement des ouvrages les plus anciens.

Dans ce cadre, le SDEC ÉNERGIE a été saisi de la demande de la commune de Vignats pour le renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans :

Dans la liste des 132 communes*	Programme de Renouvellement des luminaires de plus de 30 ans		Durée
	Nbre de luminaires	Montant HT	
oui	37	12 641 €	4 ans

Cette collectivité étant adhérente à la compétence « Eclairage Public », le diagnostic est pris en charge en intégralité et réalisé par le SDEC ÉNERGIE.

Il est proposé aux membres du Bureau Syndical de valider ce diagnostic afin d'établir la convention permettant la réalisation du programme de travaux proposé et dont le financement est adossé aux aides et contributions actées par délibération du Comité Syndical du 1^{er} avril 2021.

La convention correspondante a été transmise en annexe 15 de la note du Bureau Syndical.

Madame la Présidente soumet cette proposition de convention au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *DECIDE la mise en œuvre du diagnostic des installations d'éclairage public proposées pour le renouvellement des lampadaires de plus de 30 ans de la commune de Vignats ;*
- *APPROUVE la signature de la convention correspondante jointe en annexe ;*
- *CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer ladite convention ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.*

29) VENTE DE CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIES DU SDEC ÉNERGIE

Pour rappel, le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) est une mesure en faveur de l'efficacité énergétique. Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics, sur une période donnée aux vendeurs d'énergie et de carburants, appelés les obligés.

Compte-tenu du fait que les obligés ont vendu moins d'énergie en 2020 suite à la crise Covid, le prix de rachat des CEE a subi une baisse et les derniers CEE vendus en juin 2020 ont été vendus à la valeur de 8,192 € ht/MWh cumac.

Considérant que le SDEC ÉNERGIE est titulaire d'un volume de 17 452 708 MWh cumac, le syndicat a sollicité plusieurs entreprises spécialisées dans l'échange de CEE.

Le tableau suivant résume le niveau des offres réceptionnées :

Structure	Montant en € HT	Note sur 20	Classement
ACT COMMODITIES	7,357	15,9	1er
CEE CONSEILS			
COMPAGNIE DES ECONOMIE D'ENERGIE : LAC2E	7,11	14,7	7ème
CTR CONSEIL GROUPE LEYTON	7,34	15,8	2ème
ECONOMIES D'ENERGIE	7,15	14,9	4ème
EDF			
ENGIE	7,04	14,4	8ème
GEO PLC			
GREEN PRIME	7,316	15,7	3ème
LA POSTE			
LA SOCIETE FINANCIERE			
OBJECTIF-ECOENERGIE	7,12	14,8	6ème
SONERGIA			
STX COMMODITIES	7,125	14,8	5ème
TEKSIA			
TOTAL DIRECT ENERGIE	7	14,2	9ème

Monsieur Jean LEPAUMIER remercie l'équipe, qui doit être en vigilance constante sur l'évolution des courbes, et souligne le travail fait en amont et qui amène forcément à de bons résultats.

Compte tenu du montant des offres, Madame la Présidente propose au Bureau Syndical de vendre, dès maintenant, 100% des CEE disponibles.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer la vente des 17 452 708 KWh cumac du SDEC ENERGIE au titre de l'année 2021 à la société ACT COMMODITIES pour le prix de 7,357 € du MWH qui apportera une recette de 128 400 € ;
- CHARGE Madame la Présidente de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer les pièces, actes et documents s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Catherine GOURNEY-LECONTE donne la parole à l'assemblée.

Monsieur Denis CHERON demande qu'un rappel soit fait auprès des représentants du Comité Syndical pour leur participation au Comité Syndical afin de garantir le quorum pour les prochaines séances.

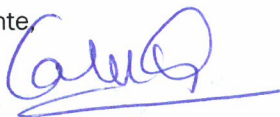
Madame GOURNEY-LECONTE signale qu'un mail a été adressé à l'ensemble des élus comme piqûre de rappel et qu'elle est parfaitement consciente de la situation. Elle partage la remarque d'autant plus que le Comité Syndical, qui bénéficie, jusqu'au 30 septembre 2021, de l'assouplissement des règles compte-tenu de la crise sanitaire, devra revenir à des règles de quorum classiques après cette date. Le syndicat risque vite de rencontrer des difficultés à atteindre le quorum.

Par ailleurs, Monsieur Denis CHERON précise que, depuis les interventions de M. Jean-Luc VERET, Maire de Ver-sur-Mer, en Comité Syndical, l'éclairage public soulève de plus en plus d'interrogations des communes quant au nombre de lampadaires posés. Il précise que les règles pour se conformer à la norme doivent bien être expliquées aux élus.

Monsieur Bruno DELIQUE souligne que ces remontées de terrain de la part des élus ont été communiquées à l'AFE et qu'il est effectivement nécessaire de communiquer également auprès des collectivités.

Après ces échanges, Madame la Présidente lève la séance à 12h10.

La Présidente,



Catherine GOURNEY-LECONTE

Le Secrétaire de séance,



Cédric POISSON

Annexe : Dépenses entre 5 000 € HT et 40 000 € HT et dépenses de moins de 5 000 € HT

BUREAU SYNDICAL DU 9 JUILLET 2021
Compte-rendu des dépenses du personnel
Au titre des délégations de la Présidente
du 27/05/2021 au 01/07/2021

Numéro de compte	Libellé des dépenses	Tiers	Date de mandat	Montant HT
6218	Rémunération de personnel extérieur	STAGIAIRE	09/06/2021	313,95
6331	Versement de mobilité	URSSAF	09/06/2021	2 983,39
6332	Cotisation au FNAL	URSSAF	09/06/2021	745,85
6336	Cotisations CNFPT et Centre de gestion	URSSAF	09/06/2021	1 342,55
6336	CENTRE DE GESTION FTP CALVADOS	CENTRE DE GESTION	09/06/2021	1 118,77
64111	Rémunération des agents titulaires	TICKETS3	09/06/2021	114 846,95
64112	Supplément familial des agents titulaires	SALAIRES	09/06/2021	3 404,55
64118	Indemnités des agents titulaires	SALAIRES	09/06/2021	53 408,06
64131	Rémunération des agents contractuels	IRCANTEC	09/06/2021	25 234,26
64138	Indemnités des agents contractuels	SALAIRES	09/06/2021	8 451,70
6451	Cotisation à l'URSSAF	URSSAF	09/06/2021	27 881,08
6453	Cotisations aux caisse de retraite	IRCANTEC	09/06/2021	38 720,44
6454	Cotisations aux ASSEDIC	URSSAF	09/06/2021	1 364,27
6478	Autres charges diverses sociales	SALAIRES	09/06/2021	1 495,77
TOTAL DES DEPENSES DE PERSONNEL				281 311,59

BUREAU SYNDICAL DU 9 JUILLET 2021
Compte-rendu des dépenses inférieures à 5 000 €
Au titre des délégations de la Présidente
du 27/05/2021 AU 01/07/2021

Numéro de compte	Libelle de compte	Service gestionnaire	Tiers	Libelle de la dépense	Date de mandat	Numéro de mandat	Montant du mandat HT
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
606121	Achat d'énergie pour la compétence EP/SL	Eclairage public	ENGIE EX GDF SUEZ	CONSOMMATION ELECTRICITE POUR EP	16/06/2021	1301	980.49
	Achat d'énergie pour la compétence Transition énergie	Energie	TOTAL DIRECT ENERGIE	CONSOMMATION ELECTRICITE POUR CHAUFFERIE BOIS	27/05/2021	1238	451.03
606122	Achat d'énergie des locaux	Mobilité Durable	IZIVIA	CHARGES FLOTTE SDEC ENERGIE	24/06/2021	1329	162.50
	Achat d'énergie des locaux	Energie	TOTAL DIRECT ENERGIE	ELECTRICITE LOCAUX	23/06/2021	1319	1 017.93
60622	Carburant	Achats	TOTAL MARKETING FRANCE	CARBURANTS AVRIL 2021	14/06/2021	1290	828.18
6068	Produits ménagers	Achats	PHARMACIE JARDIN DES SCIENCES	ACHAT DE LINGETTES	11/06/2021	1283	398.75
6135	Location de matériels	Achats	DIAC LOCATION	LOCATION DE BATTERIE - MAI 2021	14/06/2021	1294	24.85
	Location de matériels	Achats		LOCATION DE BATTERIE - JUIN 2021	14/06/2021	1296	154.20
	Location de matériels	Achats		LOCATION DE BATTERIE - JUIN 2021	14/06/2021	1297	190.72
	Location de matériels	Achats		LOCATION DE BATTERIE - JUIN 2021	14/06/2021	1298	71.67
	Location de matériels	Achats	ELIS	BONBONNES D'EAU - MAI 2021	11/06/2021	1279	161.58
61551	Entretien et réparations de véhicules	Achats	LEROUX BROCHARD SAS	REPARATION PARE BRISE TOYOTA AYGO	11/06/2021	1286	375.93
		Achats	TOTAL MARKETING FRANCE	NETTOYAGE VOITURES	14/06/2021	1290	16.26
61561	Maintenance éclairage publics	Eclairage public	SATO	SAINTE-COME DE FRESNE	16/06/2021	1304	1 046.88
61562	Maintenance signalisation lumineuse	Eclairage public	CITELUM	TRAVAUX DE MAINTENANCE SL	18/06/2021	1306	1 116.33
61563	Maintenance locaux et informatique	Energie	DALKIA	ENTRETIENS DES SANITAIRES	24/06/2021	1330	196.42
		Informatique	ISOGEO PARIS	MAINTENANCE DE LOGICIEL	23/06/2021	1321	1 055.80
		Informatique	IBC DIALOGUE	REALISATION D'AUDIT	11/06/2021	1284	780.00
		Achats	JARDINIEREUR	ENTRETIEN DES PLANTES	14/06/2021	1291	98.00
		Achats	APAEI DE PAPILLONS BLANCS	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS	27/05/2021	1243	937.50
615634	Maintenance de stations Hydrogène	Energie	GECCOS	REALISATION DES CONTRÔLES INITIAUX	24/06/2021	1331	750.00
		Energie	GECCOS	REALISATION DES CONTRÔLES INITIAUX	24/06/2021	1332	750.00
6182	Documentation générale et technique	Ressources Humaines	CIG DE LA PETITE COURONNE	ABONNEMENT ANNUEL CIG	24/06/2021	1328	225.00
		Energie	EUROP ENERGIE	ABONNEMENT ANNUEL EUROP ENERGIES	23/06/2021	1320	495.00
		Finances	GRUPE MONITEUR	ABONNEMENT ANNUEL LE MONITEUR	10/06/2021	1277	494.61
6226	Honoraires	Concession	SELARL GB2A	PRESTATION DE CONSEIL - CONVENTIELUX LOGICIEL RH	23/06/2021	1316	720.00
6228	Prestation de service	Communication	CREATEUR D'IMAGE	RAPPORT D'ACTIVITES 2020 - CONCEPTION	11/06/2021	1278	3 040.00
6231	Annonces et insertions	Achats	JOURNAUX OFFICIELS	AVIS D'ATTRIBUTION - COORDINATION SANTE	14/06/2021	1293	270.00
		Achats	JOURNAUX OFFICIELS	AVIS D'ATTRIBUTION - DONNÉES CARTO	14/06/2021	1289	450.00
6236	Catalogues et imprimés	Communication	CAEN REPRO IMPRIMERIE	IMPRESSION PAPIER A EN TETE SDEC ENERGIE	11/06/2021	1281	505.00
		Communication		IMPRESSION ENVELOPPES SDEC ENERGIE	11/06/2021	1280	757.00
		Communication		IMPRESSION ENVELOPPES SDEC ENERGIE	11/06/2021	1280	347.00
		Communication		IMPRESSION RAPPORT ACTIVITE 2020	23/06/2021	1318	3 520.00
6251	Déplacements du personnel	Achats	BIP AND GO	FRAIS DE PEAGES	14/06/2021	1288	160.58
6257	Réceptions	Direction Générale	DELICECOOK	FRAIS DE PEAGES	14/06/2021	1290	18.42
6257	Réceptions	Direction Générale	DELICECOOK	REPAS POUR LA COMMISSION TRAVAUX DU 28/05/2021	23/06/2021	1325	78.40
				REPAS POUR LA COMMISSION TRAVAUX DU 28/05/2021	23/06/2021	1325	78.40
6261	Frais d'affranchissement	Achats	LA POSTE	FRANCHISSEMENT MAI 2021	14/06/2021	1287	3 155.29
		Achats	LA POSTE	CONTRAT POSTREPONSE MAI 2021	23/06/2021	1317	30.00
62621	Frais de télécommunication	Informatique	BOUYGUES TELECOM	ABONNEMENT DE MAI 2021	27/05/2021	1244	19.00
		Informatique	ORANGE BUSINESS SERVICES	ABONNEMENT MENSUEL	23/06/2021	1314	44.01
		Informatique		ABONNEMENT MENSUEL	23/06/2021	1315	1 050.35
		Informatique		ABONNEMENT MENSUEL	23/06/2021	1323	629.67
		Informatique		ABONNEMENT MENSUEL	23/06/2021	1324	68.75
6281	Cotisations aux organismes	Communication	GLOBAL COLLECT BV JIMDO	SITE INTERNET TERRITOIRE D'ENERGIE	11/06/2021	1282	161.67
6283	Frais de nettoyage des locaux	Achats	PREVOTEAU NETTOYAGE SERVICE	NETTOYAGE DES LOCAUX MAI 2021	14/06/2021	1292	2 366.42
6531	Indemnités des élus	Structures	IRCA/ITEC	IRCA/ITEC	09/06/2021	1262	236.55
		Structures	URSSAF	URSSAF	09/06/2021	1265	711.25
		Structures	CAREL	CAREL	09/06/2021	1268	116.36
		Structures	SIE	PAS	09/06/2021	1271	187.55
		Structures	ÉLU	FRAIS BUREAU SYNDICAL DU 7/05/2021	14/06/2021	1295	221.86
6533	Cotisations aux retraites	Structures	IRCA/ITEC	IRCA/ITEC	09/06/2021	1262	371.75
65738	Subventions versées aux organismes	Concession	CAREL	CAREL	09/06/2021	1268	116.36
		Concession	CCAS ORBEC	AIDE EXCEPTIONNELLE A DES PARTICULIERS	10/06/2021	1273	200.00
		Energie	FOURNEAUX LE VAL	AIDE EXCEPTIONNELLE A DES PARTICULIERS	10/06/2021	1274	63.62
		Energie	MAISONCELLES SUR AJON	AIDE FINANCIERE A LA REALISATION D'AUDIT ENERGETIQUE	23/06/2021	1326	995.00
661112	Intérêts financiers	Finances	CAISSE D'EPARGNE NORMAN/DIE	ECHÉANCE 13/04/21 DU PRET A141705D2	09/06/2021	1258	907.98
		Finances		ECHÉANCE 13/04/21 DU PRET A141705D2	09/06/2021	1259	306.24
		Finances	CREDIT AGRICOLE DE NORMAN/DIE	ANNUTE 26/03/21 DU PRET A14100CS-10	24/06/2021	1333	4 994.00
		Finances		ANNUTE 15/06/21 DU PRET 00134299113	24/06/2021	1334	4 277.43
		Finances		ANNUTE 15/06/21 DU PRET 00166411803	24/06/2021	1335	3 172.64
		Finances		ANNUTE 15/06/21 DU PRET 00166412767	24/06/2021	1336	2 962.07
Finances	ANNUTE 15/06/21 DU PRET 10000022197	24/06/2021	1338	2 290.25			
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTIONS DE FONCTIONNEMENT							55 302.10

Numéro de compte	Libelle de compte	Service gestionnaire	Tiers	Libelle de la dépense	Date de mandat	Numéro de mandat	Montant du mandat HT
SECTION D'INVESTISSEMENT							
2051	Logiciels informatiques	Informatique	IBC DIALOGUE	CERTIFICAT DE SECURITE POUR OXYAD	11/06/2021	1285	222.00
		Informatique	CIAT SA	EVOLUTIONIS CIAI/E SEDIT	23/06/2021	1322	6 370.00
21318	Constructions de bâtiment publics	Energie	CEDEN	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - LIVAROT PAYS D'AUGE	27/05/2021	1237	2 543.75
		Energie	ALTEREA	COURTONNE-LA-MEURDRAC - CHAUFFERIE BOIS	27/05/2021	1246	2 883.60
		Energie	ERDA GEOTECHNIQUE	FÉRNAQUES - CHAUFFERIE A GRANULES	27/05/2021	1242	2 500.00
		Energie	CREAHOME INGENIERIE	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - LIVAROT PAYS D'AUG	27/05/2021	1241	450.00
2183	Achat de matériels informatiques	Informatique	IBC DIALOGUE	AJOUT DE MEMOIRE RAM POUR SERVEUR	16/06/2021	1300	718.00
		Electricité	TEIM	VISITES DE RACCORDEMENT	17/06/2021	50807	894.96

2315

Immobilisations corporelles

Electricité	SORAPEL	VISITES DE RACCORDEMENT	30/06/2021	50852	287.12
Electricité	SORAPEL	VISITES DE RACCORDEMENT	30/06/2021	50853	172.27
Electricité	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	VISITES DE RACCORDEMENT	17/06/2021	50806	57.42
Electricité	RESEAUX ENVIRONNEMENT	VISITES DE RACCORDEMENT	25/06/2021	50842	818.05
Electricité	EPSYS SAS	BRETTEVILLE SUR LAIZE - REMPLACEMENT HG1	24/06/2021	50835	4 493.00
Electricité	TEIM	VAL D'ARRY - MUTATION PSSA FORGETTES 475	17/06/2021	50799	2 230.55
Electricité	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	LE CASTELLE - BT RES BRUYERE	17/06/2021	50804	308.03
Electricité		NOUES DE SIENNE - BT BOCAGNERIE	24/06/2021	50823	483.07
Electricité	TEIM	SOULLEVRE-EN-BOCAGE - BT BRIMBOIS	24/06/2021	1340	417.41
Electricité		SOULLEVRE-EN-BOCAGE - BT BRIMBOIS	17/06/2021	1305	417.41
Electricité		SOULLEVRE EN BOCAGE - BT BRIMBOIS	24/06/2021	50821	726.68
Electricité	SORAPEL	MONTILLIERES-SUR-ORNE - BT BG TROIS MONT	17/06/2021	50802	469.50
Electricité	TEIM	CASTILLON - BT EGLISE	17/06/2021	50800	3 590.84
Electricité		CASTILLON - BT EGLISE	17/06/2021	50803	404.56
Electricité	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	SAINNEVILLE - BT HT MAIZERET	22/06/2021	50817	733.36
Electricité	REMALELEC	LE FOURNET - MUTATION DE POSTE LIEU GUILMET	28/06/2021	50847	3 175.00
Electricité	SORAPEL	CALVICOURT - CREATION PRCS RADIGUET 160	24/06/2021	50833	759.01
Electricité	SORAPEL	LAIZE CLINCHAMPS - CREATION PSSA VOYAGEUR	24/06/2021	50827	1 661.69
Electricité		TREVIERES - BT BG TREVIERES	30/06/2021	50857	741.73
Electricité	TEIM	VIEHNE-ET-BESSIN - BT DEMI CLOS	24/06/2021	50831	910.71
Electricité		VIRE NORMANDIE - BT BOELLE	24/06/2021	50828	417.76
Electricité	SORAPEL	AMAYE SUR ORNE - BT BOURG	24/06/2021	50824	3 937.67
Electricité	SORAPEL	AMAYE SUR ORNE - BT BOURG	24/06/2021	50825	199.70
Electricité	EHEDIS14	CALVICOURT - CREATION PRCS RADIGUET 160	22/06/2021	50820	1 197.60
Electricité	OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	ÉVRECY - BT CROIX BOUCHER 257-04	22/06/2021	50819	730.11
Electricité	RESEAUX ENVIRONNEMENT	VARAVILLE - BT VERGER	25/06/2021	50838	605.88
Electricité		LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT MOUTIERS HUBERT	25/06/2021	50845	383.76
Electricité	EHEDIS14	FRENOUVILLE - ROUTES D'EMIEVILLE	18/06/2021	50813	1 041.00
Éfacement des réseaux		BRICQUEVILLE LIEU COUTEUX	16/06/2021	50795	184.04
Éfacement des réseaux	DEKRA INDUSTRIAL SAS	MAISONCELLES-PELVEY - HAMEAU BLIN	18/06/2021	50812	235.82
Éfacement des réseaux		GRANDCAMP-MAISY - QUAI CHERON	16/06/2021	50794	396.93
Éfacement des réseaux		SOULLEVRE EN BOCAGE - BOURG - CD 35	16/06/2021	50796	236.50
Éfacement des réseaux	STURIKO	ELLOH - MOULIN D'HEVILLE	18/06/2021	1311	2 969.36
Éfacement des réseaux		ELLOH - MOULIN D'HEVILLE	18/06/2021	13	1 022.56
Eclairage public	GAGHERAUD CONSTRUCTION	FLEURY-SUR-ORNE - DEPLACEMENT DE MATERIELS	27/05/2021	1254	1 379.73
Eclairage public	GAGHERAUD CONSTRUCTION	CORMELLES LE ROYAL - DEPLACEMENT DE MATERIELS (ARMOIRE)	27/05/2021	1255	821.54
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	1 010.55
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	774.85
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	2 298.34
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	622.45
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	898.96
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	1 303.77
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	793.73
Eclairage public	TEIM	FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	734.67
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	367.10
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	558.63
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	902.66
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	367.47
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	627.19
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	367.47
Eclairage public		FALAISE - MISE EN CONFORMITE DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC	27/05/2021	1256	1 061.91
Eclairage public	GAGHERAUD CONSTRUCTION	MONTS EN BESSIN - RENOUVELLEMENT DE MATERIELS	27/05/2021	1254	2 319.89
Eclairage public	ENGIE EX COFELY INEO GDF SUEZ	SASSY - RENOUVELLEMENT DE MATERIELS	27/05/2021	1251	270.59
Eclairage public		OUISTREHAM - RENOUVELLEMENT DES LAMPADAIRES	21/06/2021	1313	1 220.25
Eclairage public	GAGHERAUD CONSTRUCTION	GRAYE-SUR-MER - RENOUVELLEMENT MATERIEL	27/05/2021	1253	3 663.18
Eclairage public		GRAYE SUR MER - RENOUVELLEMENT BOUCLE DE DETECTION	27/05/2021	1253	353.64
Eclairage public		OUISTREHAM - RENOUVELLEMENT DE 2 PROJECTEURS	21/06/2021	1313	2 218.05
Eclairage public		BEVILLE BEUVILLE - RENOUVELLEMENT DU MATERIELS	21/06/2021	1313	1 293.61
Eclairage public	CITELUM	LA RIVIERE-SAINT-SAUVEUR - RENOUVELLEMENT DE MATERIELS	21/06/2021	1313	173.51
Eclairage public		HERMAVILLE SUR MER - RENOUVELLEMENT DU FOYER 01 002	21/06/2021	1313	1 668.04
Eclairage public		BAVENT - RENOUVELLEMENT DU FOYER 01 002	21/06/2021	1313	210.37
Eclairage public	GAGHERAUD CONSTRUCTION	BELLENGREVILLE - RENOUVELLEMENT DE MATERIEL	27/05/2021	1255	1 696.28
Eclairage public	RESEAUX ENVIRONNEMENT	ORBEC - MISE EN PLACE D'ECLAIRAGES DANS VENELLES	27/05/2021	1252	4 685.23
Eclairage public		ORBEC - MISE EN PLACE D'ECLAIRAGES DANS VENELLES	27/05/2021	1252	4 888.22
Eclairage public	GAGHERAUD CONSTRUCTION	FEUGUEROLLES-BULLY - DEPLACEMENT DE LAMPADAIRES	27/05/2021	1254	982.40
Eclairage public		TOURGEVILLE - RENOUVELLEMENT DU FOYER 06	21/06/2021	1313	465.08
Eclairage public		LE PIN - REMPLACEMENT DE FOYER 02-021	27/05/2021	1255	614.36
Eclairage public		ÉTREVILLE - RENOUVELLEMENT DU FOYER 13 0	27/05/2021	1254	657.00
Eclairage public		GRAYE-SUR-MER - RENOUVELLEMENT ENSEMBLE	27/05/2021	1253	1 610.12
Eclairage public	GAGHERAUD CONSTRUCTION	DOUVRES LA DELIVRAIDE - RENOUVELLEMENT DE MATERIELS	27/05/2021	1253	1 529.31
Eclairage public		BALLEROY-SUR-DROME - RENOUVELLEMENT DE MATERIELS	27/05/2021	1253	2 802.30
Eclairage public		SAINTE LAURENT SUR MER - RENOUVELLEMENT DE FOYER	27/05/2021	1253	151.41
Eclairage public		SAINTE-PIERRE EN AUGE	27/05/2021	1255	1 201.49
Eclairage public	CITELUM	VILLERVILLE - RENOUVELLEMENT DES FOYERS	21/06/2021	1313	1 605.43
Eclairage public		BELLENGREVILLE - REMPLACEMENT DE MAT	27/05/2021	1255	429.01
Eclairage public		SAINTE-MAVIEU HORREY - RENOUVELLEMENT DE FOYER	27/05/2021	1254	470.67

2317

Immobilisations reçues au titre de la mise à disposition

		Eclairage public		SAINTE PIERRE EN AUGÉ - REMPLACEMENT DE MAT	27/05/2021	1250	409.18
		Eclairage public		CARRIQUET - REMPLACEMENT DE FOYER 03-053	27/05/2021	1254	1 631.43
		Eclairage public	GAGNERAUD CONSTRUCTION	GIBERVILLE - REMPLACEMENT DE FOYER 06-067	27/05/2021	1250	646.89
		Eclairage public		TROARN - REMPLACEMENT DE MATERIELS	27/05/2021	1250	2 491.87
		Eclairage public		TROARN - REMPLACEMENT DE MATERIELS	27/05/2021	1250	1 011.92
		Eclairage public		LES MONTS D'AUNAY - RENOUELEMENT DE FOYER	27/05/2021	1254	476.10
		Eclairage public		AVENAY - RENOUELEMENT DE FOYER	27/05/2021	1254	440.96
		Eclairage public		BLOUVILLE-SUR-MER - RENOUELEMENT DU FOYER	21/06/2021	1313	210.58
		Eclairage public	CITELUM	VILLERVILLE - RENOUELEMENT DU FOYER 01	21/06/2021	1313	735.06
		Eclairage public		DOZULE - AMENAGEMENT DE LA PLACE DU HARA	30/06/2021	1343	3 572.78
		Eclairage public		SAINTE-AUBIN-D'ARQUENAY - RENOUELEMENT	30/06/2021	1343	359.13
		Eclairage public	COHIMAST INTERNATIONAL	MAISONCELLES-PELVEY - Proposition n° 1	30/06/2021	1343	323.02
		Eclairage public		BARBERY - Extension de 2 lampadaires	30/06/2021	1343	385.97
		Eclairage public		FALAISE - 100% Renovation de foyers hors	30/06/2021	1343	2 894.76
		Eclairage public		GOUVIX - Extension d'un lampadaire doublé	30/06/2021	1343	238.39
		Eclairage public	GAGNERAUD CONSTRUCTION	FONTAINE-HENRY - RENOUELEMENT GROSSE 0	27/05/2021	1253	387.49
		Eclairage public		LUC-SUR-MER - RENOUELEMENT LAMPADAIRE	27/05/2021	1253	1 031.76
		Eclairage public	SATO	GIBERVILLE - Extension d'une prise guirle	16/06/2021	1303	147.77
		Eclairage public		MAISONCELLES SUR AJOIN - RENOUELEMENT DE MATERIEL	27/05/2021	1254	259.56
		Eclairage public	GAGNERAUD CONSTRUCTION	FLEURY-SUR-ORNE - Dépose des 2 bornes 12	27/05/2021	1254	815.37
		Eclairage public		LIVAROT-PAYS-D'AUGE - REMPLACEMENT DE MATS	27/05/2021	1250	476.73
		Eclairage public	DEKRA INDUSTRIAL SAS	ORBEC - MISE EN PLACE D'ECLAIRAGES DANS VENELLES	16/06/2021	1302	99.46
		Eclairage public	GAGNERAUD CONSTRUCTION	BEUVILLERS - MISE EN PLACE DE MATERIELS	27/05/2021	1250	148.06
		Eclairage public	ENEDIS14	RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UNE ARMOIRE ELECTRIQUE	18/06/2021	1307	617.40
		Eclairage public	GAGNERAUD CONSTRUCTION	PRETREVILLE - REMPLACEMENT DE L'HORLOGE	27/05/2021	1250	46.27
		Eclairage public		LUC SUR MER - REMPLACEMENT CARTE CPU	27/05/2021	1253	834.88
		Eclairage public	ENEDIS14	MANVIEUX - CHEMIN DE LA PERRUQUE	18/06/2021	1308	1 041.00
		Effacement des réseaux	STURINO	ELLOIN - MOULIN D'HEVILLE	18/06/2021	1309	990.97
		Effacement des réseaux	COHIMAST INTERNATIONAL	AMAYE SUR ORNE - RD 147 - ROUTE DE BULLY	30/06/2021	1343	1 834.90
		Effacement des réseaux		LANGRUNE SUR MER - RD 514 - RUE DE LUC	30/06/2021	1343	619.20
4581617	Travaux sous mandat	Effacement des réseaux	SPIE	LIVAROT-PAYS-D'AUGE - RUES GAMBIER	09/06/2021	1260	2 107.43
4582618		Effacement des réseaux	VIRE NORMANDIE	VIRE NORMANDIE - CDE 6459	16/06/2021	902	3 227.58
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTIONS D'INVESTISSEMENT							136 782.74

BUREAU SYNDICAL DU 9 JUILLET 2021
Compte-rendu des dépenses comprises entre 5 000 € et 40 000 €
Au titre des délégations de la Présidente
du 27/05/2021 AU 01/07/2021

Numéro de compte	Libelle de compte	Service gestionnaire	Tiers	Libelle de la dépense	Date de mandat	Numéro de mandat	Montant du mandat HT	
16412	Capital d'emprunts	Finances	CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	ANNUITE 26/03/21 DU PRET A14100CS 10	24/06/2021	1333	11 729,15	
				ANNUITE 15/06/21 DU PRET 00134299113	24/06/2021	1334	13 219,75	
			CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE	ANNUITE 15/06/21 DU PRET 00166411803	24/06/2021	1335	10 726,31	
				ANNUITE 15/06/21 DU PRET 00166412767	24/06/2021	1336	29 223,42	
				ANNUITE 15/06/21 DU PRET 10000022197	24/06/2021	1338	6 025,14	
				ECHEANCE 13/04/21 DU PRET A141705D2	09/06/2021	1258	11 969,75	
2051	Logiciels informatiques	Informatique	CIAT SA	EVOLUTIONS CIAT/E Sedit	23/06/2021	1322	6 370,00	
				LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT ETARDIERES	30/06/2021	50851	21 920,39	
2315	Immobilisations corporelles	Electricité	SPIE	NOROLLES - REMPLACEMENT PRCS	30/06/2021	50850	18 185,78	
				NOROLLES - BT CALVAIRE - 466-11 (REPORT)	30/06/2021	50848	18 259,80	
			RESEAUX ENVIRONNEMENT	AUTHIE - BT MALAUDIERE 030-10 - (REPORT)	24/06/2021	50837	13 526,32	
				AUTHIE - BT MALAUDIERE 030-10 - (REPORT)	24/06/2021	50836	10 368,37	
			OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	CRICQUEVILLE-EN-AUGE - BT COUR BRULÉE 20	25/06/2021	50844	8 728,36	
				MANNEVILLE-LA-PIPARD - BT BRUYERES	25/06/2021	50843	26 294,05	
			TEIM	VAL D'ARRY - MUTATION PSSA FORGETTES 475	17/06/2021	50798	14 500,88	
			SORAPEL	BRETTEVILLE SUR-LAIZE - CREATION PAC 4UF	24/06/2021	50834	17 127,17	
			TEIM	RYES - BT BOSQUIE 552-06	17/06/2021	50811	6 573,03	
			OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	LE CASTELET - BT RES BRUYERE	17/06/2021	50808	11 838,32	
			TEIM	NOUES DE SIENNE - BT BOCAGNERIE	24/06/2021	50822	5 261,58	
			RESEAUX ENVIRONNEMENT	SOULEUVRE-EN-BOCAGE - BT BRIMBOIS	17/06/2021	50805	36 373,14	
				MONTILLIERES-SUR-ORNE - BT BG TROIS MONT	17/06/2021	50801	6 271,12	
			TEIM	PONTS SUR SEULLES - BT LOT LES VALETES	22/06/2021	50815	8 947,12	
			OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	SANNERVILLE - BT HT MAIZERET	22/06/2021	50816	13 941,16	
			SORAPEL	CAUVICOURT - CREATION PRCS RADIGUET 160	24/06/2021	50832	12 808,14	
			TEIM	TREVIERES - BT BG TREVIERES	30/06/2021	50856	19 049,53	
				VIENNE-EN-BESSIN - BT DEMI CLOS	24/06/2021	50830	7 253,08	
			OMEXOM DISTRIBUTION CAEN	VIRE-NORMANDIE - BT BOELLE	24/06/2021	50829	9 066,95	
				EVRECY - BT CROIX BOUCHER 257-04 - DESSE	22/06/2021	50818	8 287,39	
			RESEAUX ENVIRONNEMENT	BEAUFOUR-DRUVAL - BT LIEU NEEL	25/06/2021	50841	9 322,85	
				VARAVILLE - BT VERGER	25/06/2021	50839	10 186,01	
				VALAMBRAY - BT COUIGNY	25/06/2021	50840	7 740,79	
				LIVAROT-PAYS-D'AUGE - BT MOUTIERS HUBERT	25/06/2021	50846	10 255,30	
			STURNO	ELLON - MOULIN D'HEVILLE	18/06/2021	50814	7 924,75	
			CITELUM	AUBERVILLE - EXTENSION D'ECLAIRAGE	18/06/2021	1312	8 504,30	
				FALAISE - MISE EN CONFORMITE	27/05/2021	1256	11 431,21	
				MOULT-CHICHEBOVILLE - BARREAU DE LIAISON	27/05/2021	1248	7 613,02	
				AUTHIE - EXTENSION D'ECLAIRAGE	27/05/2021	1249	14 091,60	
				ORBEC - MISE EN PLACE D'ECLAIRAGE DANS VENELLES	27/05/2021	1252	8 578,00	
				VERSON - RENOUVELLEMENT DES 11 LAMPADAIRES	30/06/2021	1342	11 356,23	
				VIRE-NORMANDIE - CHEMINS DE LA MARE PIRE	30/06/2021	1343	6 866,97	
				ROSEL - RUE DE GOODLEIGH - CHEMIN DU FER	30/06/2021	1343	5 242,56	
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTIONS D'INVESTISSEMENT							535 461,34	